



Licence en Droit réservée aux sportifs compétiteurs et de haut niveau (L3 en apprentissage)

3150L

Cette formation est destinée aux seuls sportifs de haut niveau de l'université.

Renseignements

[Service scolarité de licence](#)

[Transferts et équivalences](#)

Responsable

[Xavier BADIN](#)

Licence en Droit réservée aux sportifs compétiteurs et de haut niveau (L3 en apprentissage)

[Université Paris-Panthéon-Assas](#)

[Droit](#)

[Droit des affaires](#)

[M. Xavier BADIN](#)

[Licences en Droit](#)

[Licence](#)

1 an

[En apprentissage](#)

- > Le premier est de permettre à nos étudiants de poursuivre leurs études dans des conditions adaptées aux contraintes générées par leur carrière sportive ;
- > Le second est de leur assurer une intégration dans la vie professionnelle.

Cette formation fonctionne sous la double responsabilité de l'Université Paris-Panthéon-Assas et du CFA université et sports.

Une convention de partenariat régit l'organisation des études et de l'apprentissage. Les dispositions prévoient que l'université Paris-Panthéon-Assas conserve la responsabilité des enseignements, de l'évaluation et de la délivrance des diplômes.

Le **CFA université et sports** gère les contrats d'apprentissage, le fonctionnement de l'alternance et est le garant de l'application des dispositions légales en matière d'apprentissage.

L'assiduité est obligatoire à tous les enseignements. Le rythme d'**alternance** est un rythme **bi-hebdomadaire** :

- > Semaine A : 2 jours en CFA, 3 jours en entreprise ;
- > Semaine B : 3 jours en CFA, deux jours en entreprise.

Le sigle **ECTS** (abréviation de *European Credits Transfer System*), est un système de points développé par l'Union européenne.

Il a pour but, d'une part, de faciliter **la lecture et la comparaison des programmes d'études des différents pays européens** et d'autre part, de **favoriser la mobilité** des étudiants.

[Bac +2](#)

Formation accessible aux titulaires du **DEUG Droit** ou ayant validé la **2e année de licence droit**, ainsi qu'aux titulaires d'un diplôme français ou étranger **admis en équivalence**.



Les admissions en équivalence seront traitées par les services administratifs de l'université.

Candidature

Sur dossier du lundi 20 mai au vendredi 13 juin 2025

>

Compétences visées :

Les étudiants titulaires de la licence en droit connaissent **les mécanismes juridiques fondamentaux**, sont capables de résoudre des problèmes juridiques de niveau intermédiaire et de mettre en œuvre des logiques juridiques dans les principaux secteurs d'activités.

Ils maîtrisent :

- > Les **lois** nationales ou européennes ;
- > Les **contrats** et les conventions qui régissent la société ;
- > L'**environnement juridique international** ;
- > Le rôle social et les **responsabilités des individus**, des représentants politiques, des administrations, des entreprises industrielles et commerciales ;
- > Les **solutions de règlement juridique des conflits** (conciliation, médiation, recours gracieux, suivi des contentieux, tribunaux).

Ces savoirs et savoir-faire permettent d'accéder à différents **concours de la fonction publique**, notamment celui d'attaché d'administration, ou d'intégrer une grande école de commerce par le biais des concours « passerelles ». Plus généralement, ils constituent une étape vers le **master**, complément de formation nécessaire pour devenir magistrat, avocat, haut fonctionnaire, juriste d'entreprise, etc.

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer des stages, à caractère facultatif, visant à mettre en pratique la formation dispensée.

Les stages donnent lieu à l'établissement d'une convention entre l'université, l'étudiant et l'organisme d'accueil.

Les enseignements dispensés au titre de la 3e année de licence en droit sont organisés, dans le cadre de chaque semestre, en deux unités :

- > Une unité d'enseignements fondamentaux ;
- > Une unité d'enseignements complémentaires.

N.B. : tous les enseignements sont **obligatoires**.

3e année de licence en droit en apprentissage

5e semestre (30 **ECTS**)

UEF 5 (coefficient 2 - 20 **ECTS)**

Droit commun des sociétés (40h)

Droit de l'Union européenne (40h)

Contrats spéciaux (40h)

UEC 5 (coefficient 1 - 10 **ECTS)**

Droit du travail 1 (relations individuelles de travail) (28h)

Contentieux administratif (28h)

Droit des biens publics (28h)

Droit fiscal (28h)

Anglais juridique S5 (18h)



Sport

6e semestre (30 ECTS)

UEF 6 (coefficient 2 -20 ECTS)

Procédure civile (40h)

Droit international public (40h)

UEC 6 (coefficient 1 -10 ECTS)

Libertés fondamentales (28h)

Droit de la famille (28h)

Droit spécial des sociétés (28h)

Droit du travail - Relations collectives de travail) (28h)

Anglais juridique S6 (18h)

Sport

Tutorat (15h) :

Un tuteur est désigné parmi l'équipe pédagogique pour accompagner l'étudiant durant son année d'apprentissage. Deux visites sont prévues en entreprise. Des échanges réguliers doivent être entretenus notamment grâce au carnet de suivi électronique dont dispose chaque étudiant au sein du CFA .

Evaluation du sport :

La note est attribuée selon le barème suivant :

- > 50% de la note pour la pratique effective de l'activité en contrôle continu sur 20 séances et pour la valeur technique et les progrès appréciés selon les disciplines.
- > 50% de la note pour les résultats obtenus en représentant l'Université aux compétitions universitaires.

Masters 1 juridiques